

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

· 1.1 Identificateur de produit**· Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi****· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées :

Détergent désinfectant sols et surfaces

Utilisations déconseillées : aucune, à notre connaissance.

· Emploi de la substance / de la préparation : mélange prêt à l'emploi.**· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur:**

ACTION PIN

ZI de Cazalieu

CS 60030

40260 CASTETS

FRANCE

tel: 33-(0)-558550700

fax: 33-(0)-558550707

fds@action-pin.fr

· Service chargé des renseignements: Commercial**· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

Luxembourg : Centre antipoison : 8002-5500

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**· 2.1 Classification de la substance ou du mélange****· 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.**· 2.2 Éléments d'étiquetage****· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**· Pictogrammes de danger** néant**· Mention d'avertissement** néant**· Mentions de danger** néant**· Conseils de prudence**

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P501 Éliminer le contenu/récipient via un collecteur ou un organisme agréé.

· Indications complémentaires:

EUH208 Contient Menthanol. Peut produire une réaction allergique.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****· Description:**

Préparation détergente désinfectante prête à l'emploi pour tous les types de surfaces et mobiliers des collectivités, milieux médicalisés, milieux sportifs, cafés, hôtels et restaurants.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	Ethanol dénaturé ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	5-10%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	< 10%
CAS: 7173-51-5 Reg.nr.: 01-2119945987-15	Chlorure de didécyl diméthyl ammonium ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H336	<1%
CAS: 79-14-1 EINECS: 201-180-5	acide glycolique ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 2372-82-9 Reg.nr.: 01-2119980592-29	Dodecylpropylene triamine ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<1%
CAS: 21129-27-1 Numéro CE: 939-396-3 Reg.nr.: 01-2119983276-26	Menthanol (CAS 21129-27-1 / 498-81-7) ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	< 1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
- **Après ingestion:**
Si la personne est consciente, rincer la bouche.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
Ne pas faire vomir.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas jeter directement dans l'environnement.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément à la réglementation.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter la rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Température maximale de stockage:** < 35°C
- **Température minimale de stockage:** > 5°C
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 64-17-5 Ethanol dénaturé

France	VLEP indicative (8h) 1000ppm / 1900 mg/m ³
France	VLCT (15 minutes maxi) 5000 ppm/9500mg/m ³

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VLEP (indicative court terme 15 minutes)	400 ppm, 980 mg/m ³
--	--------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 3)

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Produit non classé irritant/corrosif pour la peau, cependant pour plus de sécurité, port des gants conseillé lors du transvasement
- **Matériau des gants**
Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et est à respecter.
- **Protection des yeux:**
Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des lunettes conseillé lors du transvasement
- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide limpide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Pin
Seuil olfactif:	Non déterminé.
- **valeur du pH:** 9 - 10
- **Changement d'état**
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- **Point d'éclair:** 35,5 °C
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité à 20 °C:** 0,976 g/cm³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Soluble
- **9.2 Autres informations**
le produit n'entretient pas la combustion dans les conditions de l'essai ONU épreuve L2

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 4)

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**
Aucune évaluation toxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** données non disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** données non disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** données non disponibles à ce jour
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer l'emballage par un collecteur ou un organisme agréé.
La réutilisation de l'emballage est proscrite.
- **Code déchet:**
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
07 06 : déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
15 01 10*: Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 5)

 · **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	non applicable
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non applicable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non applicable
· 14.4 Groupe d'emballage	non applicable
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin:	non applicable Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Références législatives :
- Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006
Contient parmi d'autres constituants:
-
- moins de 5%:
agents de surfaces cationiques
agents de surfaces non ioniques
parfum
désinfectant (chlorure de didécyl diméthyl ammonium, dodecyl dipropylenetriamine, acide glycolique, éthanol, propane-2-ol)
- **Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français:**
Tableau n°65 - Possibilité de lésions eczématiformes de mécanisme allergique
Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde
- **Règlement (UE) n° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides. Substance(s) active(s) :**
Substance(s) active(s) : acide glycolique : CAS n° 79-14-1 : 0,19 g/l; éthanol : CAS n° 64-17-5 : 97,6 g/l; propane-2-ol : CAS n° 67-63-0 : 48,8 g/l; chlorure de didécyl diméthyl ammonium : CAS n° 7173-51-5 : 1,42 g/l; dodecyl dipropylene triamine : CAS n° 2372-82-9 : 0,51g/l. TP2/TP4 (AL).
- **Arrêté du 19 décembre 2013 concernant les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux**
Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

215023-P2

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.05.2020

Numéro de version 8

Révision: 13.05.2020

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS Prêt à l'emploi

(suite de la page 6)

· **Phrases R et/ou H pertinentes:**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

· **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Mise à jour selon le Règlement (UE) 2015/830.

Version CLP 1.8

FR